

Recrutement de l'été pour les Accueils de Loisirs et les séjours de vacances

La réunion de tous les animateurs souhaitant postuler comme animateur, animatrice cet été prévue le 27 mars est annulée. Le recrutement de cet été commencera début avril. Les directeurs et directrices des ACM joindront les postulants par téléphone ou mail.

Les candidats n'ayant pas déposé de dossier de candidature peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-joint et en l'envoyant à jeunesse@ville-seclin.fr

Candidature-ACM-ETE-2020-SECLIN [Télécharger](#)